L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureau 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 5 OCTOBRE.

FEUILLETON.

HUIT JOURS DANS LES DJUNGLES.

PAR ERNEST CAPENDU.

III

— SUITE. —

—Vous m'aimez donc aussi ?—dit *elle*.

—Oui, dit Simone, je t'aime bien, et c'est parce que l'on sent mon affection pour toi, que tous ceux qui nous entourent semblent aussi te détester.

—C'est vrai !.....

Rizia fronça les sourcils et fit la moue :

—Eh ! dit-elle, si on voulait me vendre !

—Te vendre ! dit vivement Simone, mais tu es à moi ! Personne n'a de droit sur toi.

Si on voulait nous séparer.

Il n'oserait le tenter. C'est Sujah Doulah qui a adressé ces mots, et il me répond de toi. La bataille est puissant. Les Anglais ne sont encore maîtres que du littoral, et l'intérieur de l'île Candy, tous les vivages, toutes les forêts et tous les djungles qui l'entourent appartiennent au rajah Sudra et aux peuplades des vaddahs. Pour arriver au but, pour s'emparer de Candy, il faut au-dessus alliés par un des vaddahs, et Sujah Doulah, le plus fidèle rajah et le plus vénéré de l'île, peut aider puissamment à la conquête de Candy. C'est pour cela qu'on lui fait tant de politesse et qu'on le traite si fréquemment à bord. Sujah Doulah voit tout, comprend tout sans en avoir l'air, et je suis certaine que, sous son impassibilité froide, il cache un sourire railleur. Il sait que je tiens à toi, Rizia, et comme il a donné à moi, il ne pourrait rien t'arriver sans que je l'en rendisse responsable.

—Alors, nous serons toujours ensemble, toutes deux ?—me dit la petite ?

—Aussi longtemps que Dieu le voudra.

En ce moment, on frappa discrètement à la porte. Rizia se leva vivement, et elle alla ouvrir. Elle revint vers Simone :

—Son Honneur le gouverneur, dit-elle, demande à vous parler.

Simone se redressa avec un geste plein de hauteur et de fierté.

Qu'entre, dit-elle, et laisse nous !

Rizia ouvrit la porte : elle laissa passer sir Thomas et elle sortit.

Le gouverneur s'avança vers Simone et la salua de la tête en gentleman :

Ma chère lady, dit-il, le temps est fini ; nous avons épuisé toute patience, tout retard, et nous devons partir. Je suis certain que votre place demeurait à moi. Mais nos invités, sont arrivés, et je viens vous offrir la main pour vous conduire dans le salon.

—Je sais très reconnaissante de votre attention, et, répondit Simone, mais je ne souffre encore un peu.....

—Je ne saurais pas la force de supporter ces fatigues.

—Qu'importe ! dit vivement un pen de dame Simone, je suis certain que tout ira bien.

—Excusez-moi auprès des dames, mais je ne descendrai pas.

Sir Thomas se pinça les lèvres.

—C'est la dernière fois que je donne à Claude, se prit-il, avant de retourner à Trincomalay. Il est est donc absolument nécessaire, convenable et exigible que vous ne privies pas cette fête de votre présence.

—Je n'oserai, dit Simone avec impatience, je ne suis pas en toilette.

—Qu'à cela ne tienne ! On recolera l'heure de la danse jusqu'au moment où vous serez prête.

Simone regarda fixement sir Thomas.

—Suis-je donc réellement obligée d'assister à cette fête ? dit-elle.

—Oui ! répondit nettement le gouverneur.

—Et pourquoi ?

—Parce que vous êtes la femme du commodore Harry, mon fils ; parce que vous êtes une belle fille, et que vous ne devez pas froisser obstinément la race de Claude Harry, deux officiers éminent en second et un midshipman :

—Le patron du canot, tenant le gouvernail, s'était retourné arrière, à cheval sur le bordage.

Le canot aborda le lieutenant mit le premier pied à terre. Trois soldats le suivirent et se rangèrent de l'autre côté.

Deux hommes, absolument leurs suivent, couvrent l'espace étendu au fond de l'embarcadère. Ils restèrent à droite et à gauche, sur la même ligne que la plage. Cet homme avait donc une passe autour des chevilles qui lui permettait de marcher, mais qui lui défendait de courir.

Les trois autres soldats mirent pied à terre.

Les premiers mirent pied à terre les six soldats. Le lieutenant marcha droit au but, la petite troupe se dirigea vers l'entrée de la prison.

Grande, assez carrée, et rocheuse, gravie, on avait creusé sur le front de la façade quelques ouvertures dans lesquelles on avait placé des canons à la passe avec les deux sentinelles.

Tout cet ensemble présentait un aspect imposant, car toutes les mesures semblaient avoir été prises pour le trouver.

Le lieutenant entra dans la cour intérieure. Le prisonnier, accompagné seulement de deux soldats, gravit les marches d'un perron précédé par le commandant de la garnison. Ils entrèrent dans un vestibule dans lequel se trouvait déjà un troisième soldat, quatre prisonniers en uniforme bleu avec un col et un liseré blanc au pantalon.

Une porte était ouverte à droite. Le lieutenant et ses deux soldats, tenant le prisonnier par chaque bras, pénétrèrent dans une salle assez vaste éclairée par des lampes posées sur une table carrée.

Un vieillard, recouvert de papiers et de livres, était assis au milieu de cette table, et, partant sur le nez une énorme paire de lunettes à verres ronds. Les vêtements de cet homme étaient usés des pieds au col, sauf la chemise, qui avait été entièrement lavée, et la perruque qui l'avait été.

Il semblait avoir un grand registre ouvert pla devant lui. Dans des cases naturait la liste des hommes confiés à la garde du lieutenant, et autres registres in folio garnis de papiers.

Les soldats et le prisonnier demeurèrent à distance : le lieutenant s'approcha de la table sans prendre la table.

—Monsieur le shérif, dit-il, je viens remettre entre vos mains le prisonnier que nous avons à bord. Voici l'ordre du commandant.

L'officier de marine tendit un papier ouvert. Le shérif le prit, et, relevant sur son front ses énormes lunettes bleues, il se mit à lire à voix basse, épia, appelant du geste deux policemen qui attendaient au fond de la salle :

—Amenez donc le prisonnier ! dit-il.

Les deux policemen obéirent avec cette régularité de mouvement particulière au peuple anglais.

Quand le prisonnier fut en face du shérif ce dernier, qui avait relevé ses lunettes sur ses yeux, regarda attentivement l'homme, dont l'attitude était calme et résignée, mais réagissait courageusement :

—Votre nom ? demanda le shérif en trempant sa plume dans l'encre, et on se tenant prêt à écrire sur le registre.

—Jean-Pierre Norval ! répondit le prisonnier d'une voix ferme et en excellent anglais.

—Votre profession ?

—Capitaine corsaire, par *lettre de marque* en date du 16 pluviôse de l'an II de la République française.

—Vous dites ! fit le shérif qui parut ne pas avoir compris.

—Ecrivez 4 février 1794, si vous voulez, c'est la même chose.

—Quel navire commandiez-vous ?

—La *Mouette*.

—Où étes vous né ?

—A Saint-Tropez, en France.

—Quel âge avez vous ?

—Quarante-huit ans.

—Quand et comment avez-vous été fait prisonnier ? Je vous somme ici au nom de votre honneur de Français de me répondre clairement et franchement.

—Vous n'avez pas besoin de me sommer pour cela. J'ai été fait prisonnier, il y a six jours, à la hauteur des îles Maldives, après un combat qui a duré dix heures au moins. Voilà ce que je puis dire.

—Bien ! dit le shérif, vous allez signer.

—Avant de signer monsieur, reprit le corsaire, je vous prie d'écrire sur ce registre quelques lignes relatives au combat qui a eu lieu. J'en appelle au lieutenant qui m'accompagne pour témoigner de la véracité de ce que je vais dire. Ecrivez avant à la suite de mon acte d'arrestation.

Et se redressant fièrement, le prisonnier continua :

—Le *Barjaudy*, vaisseau de 48 canons et de huit cents hommes d'équipage, capitaine sir Peter Cutch, a attaqué le 24 janvier 1801, sur les côtes du Malabar, à la hauteur des îles Maldives, la frégate française, la *Mouette*, corvette de seize canons et de cinquante cinq hommes d'équipage, capitaine Jean Pierre Norval, de Saint Tropez.

—Après un combat de dix heures et demi abordagées deux fois tentées par la *Mouette* et deux fois écrêtée par le *Barjaudy*, la *Mouette* a vu éclater son mât grand canon ! Le son equipage, il restait quinze hommes debout.

"Jean Pierre Norval a fait embarquer ses quatorze matelots dans le dernier canot valable. Deux officiers français, la *Mouette*, corvette de seize canons et de cinquante cinq hommes d'équipage, capitaine Jean Pierre Norval, de Saint Tropez.

"Après un combat de dix heures et demi abordagées deux fois tentées par la *Mouette* et deux fois écrêtée par le *Barjaudy*, la *Mouette* a vu éclater son mât grand canon ! Il ne son equipage, il restait quinze hommes debout.

"Jean Pierre Norval a fait embarquer ses quatorze matelots dans le dernier canot valable. Deux officiers, le lieutenant et le midshipman, Sujah Doulah, le plus fidèle rajah et le plus vénéré de l'île, peut aide puissamment à la conquête de Candy. C'est pour cela qu'on lui fait tant de politesse et qu'on le traite si fréquemment à bord. Sujah Doulah voit tout, comprend tout sans en avoir l'air, et je suis certaine que, sous son impassibilité froide, il cache un sourire railleur. Il sait que je tiens à toi, Rizia, et comme il a donné à moi, il ne pourrait rien t'arriver sans que je l'en rendisse responsable.

—Alors, nous serons toujours ensemble, toutes deux ? dit la petite ?

—Aussi longtemps que Dieu le voudra.

En ce moment, on frappa discrètement à la porte. Rizia se leva vivement, et elle alla ouvrir. Elle revint vers Simone :

—Son Honneur le gouverneur, dit-elle, demande à vous parler.

Simone se redressa avec un geste plein de hauteur et de fierté.

Qu'entre, dit-elle, et laisse nous !

Rizia ouvrit la porte : elle laissa passer sir Thomas et elle sortit.

Le gouverneur s'avança vers Simone et la salua de la tête en gentleman :

Ma chère lady, dit-il, le temps est fini ; nous avons épuisé toute patience, tout retard, et nous devons partir. Je suis certain que votre place demeurait à moi. Mais nos invités, sont arrivés, et je viens vous offrir la main pour vous conduire dans le salon.

—Je sais très reconnaissante de votre attention, et, répondit Simone, mais je ne souffre encore un peu.....

—Je ne saurais pas la force de supporter ces fatigues.

—Qu'importe ! dit vivement un pen de dame Simone, je suis certain que tout ira bien.

—Excusez-moi auprès des dames, mais je ne descendrai pas.

Sir Thomas se pinça les lèvres.

—C'est la dernière fois que je donne à Claude, se prit-il, avant de retourner à Trincomalay. Il est est donc absolument nécessaire, convenable et exigible que vous ne privies pas cette fête de votre présence.

—Je n'oserai, dit Simone avec impatience, je ne suis pas en toilette.

—Qu'à cela ne tienne ! On recolera l'heure de la danse jusqu'au moment où vous serez prête.

Simone regarda fixement sir Thomas.

—Suis-je donc réellement obligée d'assister à cette fête ? dit-elle.

—Oui ! répondit nettement le gouverneur.

—Et pourquoi ?

—Parce que vous êtes la femme du commodore Harry, mon fils ; parce que vous êtes une belle fille, et que vous ne devez pas froisser obstinément la race de Claude Harry, deux officiers éminent en second et un midshipman :

—Le patron du canot, tenant le gouvernail, s'était retourné arrière, à cheval sur le bordage.

Le canot aborda le lieutenant mit le premier pied à terre. Trois soldats le suivirent et se rangèrent de l'autre côté.

Deux hommes, absolument leurs suivent, couvrent l'espace étendu au fond de l'embarcadère. Ils restèrent à droite et à gauche, sur la même ligne que la plage. Cet homme avait donc une passe autour des chevilles qui lui permettait de marcher, mais qui lui défendait de courir.

Les trois autres soldats mirent pied à terre.

Les premiers mirent pied à terre les six soldats. Le lieutenant marcha droit au but, la petite troupe se dirigea vers l'entrée de la prison.

Grande, assez carrée, et rocheuse, gravie, on avait creusé sur le front de la façade quelques ouvertures dans lesquelles on avait placé des canons à la passe avec les deux sentinelles.

Tout cet ensemble présentait un aspect imposant, car toutes les mesures semblaient avoir été prises pour le trouver.

Le lieutenant entra dans la cour intérieure. Le prisonnier, accompagné seulement de deux soldats, gravit les marches d'un perron précédé par le commandant de la garnison. Ils entrèrent dans un vestibule dans lequel se trouvait déjà un troisième soldat, quatre prisonniers en uniforme bleu avec un col et un liseré blanc au pantalon.

Une porte était ouverte à droite. Le lieutenant et ses deux soldats, tenant le prisonnier par chaque bras, pénétrèrent dans une salle assez vaste éclairée par des lampes posées sur une table carrée.

Un vieillard, recouvert de papiers et de livres, était assis au milieu de cette table, et, partant sur le nez une énorme paire de lunettes à verres ronds. Les vêtements de cet homme étaient usés des pieds au col, sauf la chemise, qui avait été entièrement lavée, et la perruque qui l'avait été.

Il semblait avoir un grand registre ouvert pla devant lui. Dans des cases naturait la liste des hommes confiés à la garde du lieutenant, et autres registres in folio garnis de papiers.

Les soldats et le prisonnier demeurèrent à distance : le lieutenant s'approcha de la table sans prendre la table.

—Monsieur le shérif, dit-il, je viens remettre entre vos mains le prisonnier que nous avons à bord. Voici l'ordre du commandant.

L'officier de marine tendit un papier ouvert. Le shérif le prit, et, relevant sur son front ses énormes lunettes bleues, il se mit à lire à voix basse, épia, appelant du geste deux policemen qui attendaient au fond de la salle :

—Amenez donc le prisonnier ! dit-il.

Les deux policemen obéirent avec cette régularité de mouvement particulière au peuple anglais.

Quand le prisonnier fut en face du shérif ce dernier, qui avait relevé ses lunettes sur ses yeux, regarda attentivement l'homme, dont l'attitude était calme et résignée, mais réagissait courageusement :

—Votre nom ? demanda le shérif en trempant sa plume dans l'encre, et on se tenant prêt à écrire sur le registre.

—Jean-Pierre Norval ! répondit le prisonnier d'une voix ferme et en excellent anglais.

LES CERCLES "ARROW"

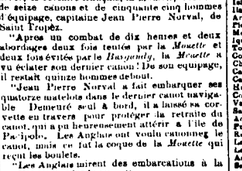

Et Cercles en Fer, peints, pour les balles de coton.

JOIGNANT à la grande SIMPLICITÉ, à la plus grande SURETÉ la PRESSE la plus rapide du monde, le FER BATTU, est aujourd'hui exclusivement employé par les

PRESSES A COTON

de tous les principaux points de mer et par les planteurs de l'intérieur.

A vendre par les marchands de fers des principales villes de ports de mer.

Et chez MM. HARTZELL & H. RAYNE, Agents généraux.

26 sept—2m Rue Carondelet, N. 61 Nlle-Orléans.

Société de Bienfaisance des Capitaines de Bateaux à vapeur.

Nouvelle-Orléans, 2e juillet 1867.

LA résolution suivante a été adoptée, aujourd hui par la société de bienfaisance des capitaines de bateaux à vapeur :

Qu'à partir du 1er septembre 1867, tous les bateaux à vapeur qui navigueront sur le fleuve Mississippi et ses tributaires, depuis la Balize jusqu'à Natchez, paieront pour l'entretien des hospices de fer et parfaitement et complètement reconstruits, la somme de 25 cents par tonneau.

25 juillet—août C. T. REPDER, secrétaire.

Les Cercles en Fer de Fassmann

POUR LES

BALLES DE COTON.

LES soussignés ont conclu des arrangements qui leur permettent de répondre à la demande de cercles en fer.

Outre la CERCLE DIAMANT et le CERCLE A BOUTON, de Fassmann, si généralement employés, ils offrent maintenant un CERCLE ALLIGATOR dont les deux bouts sont disposées de telle sorte qu'en exerçant la pression de la balle ressa de subir la pression et le retiennent sans qu'il glisse.

Ces cercles sont si simples que n'importe qui peut les poser sans outils spéciaux.

Ils sont aussi légers que possible, et cependant suffisants, et aussi très que la corde. L'admettent très à ses extrémités, et ne coupent aux autres sous le rapport de la sécurité, la solidité et la légèreté.

Les avantages des cercles en fer sont généralement reconnus, mais il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention des personnes intéressées sur la chaude recommandation des acheteurs de bateaux à vapeur, des propriétaires et agents de steamers et de bâtiments à voiles, recommandations publiées récemment dans les journaux de la Nouvelle-Orléans.

CHARLES & LATTING.

Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.

27 juillet—3m

Clarificateur de Sucre, de Jordan.

CETTE machine est simple, parfaite, durable et le plus économique. Aucun pas de vis n'est employé. Elle est très facile à nettoyer. Elle est aussi parfaite dans ses détails fonctionnels. Elle ne se dérange pas facilement et ne demande que très peu de réparations. Elle est d'une capacité très grande, et elle clarifie le jus de la manière la plus complète et la plus économique.

Les propriétaires de plusieurs de ces clarificateurs, sur conditions raisonnables, sur toutes les fabrications de la Louisiane et du Mississippi, le droit de retirer nos balles et aux individus qui s'adresseront aux agents indiqués ci-après. Les personnes désirant un de ces clarificateurs pour la fabrication de M. T. W. Pitou, pardeur 88 Jean-Baptiste, près Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser (remarquant aussi qu'un bon exprès) tirent vers la ligne ferroviaire, ou à M. Edward Sniff, ingénieur, No 100 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans. Les plantations de M. Edward Sniff, ingénieur, No 100 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans. Les plantations de M. Edward Sniff, ingénieur, No 100 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans.

Le clarificateur convient très bien pour les mélasses et les sirops. Les personnes désirant un de ces clarificateurs pour la fabrication de M. T. W. Pitou, pardeur 88 Jean-Baptiste, près Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à

H. G. HEARTT,

No 29 Commercial Place, Nlle-Orléans.

Hôtel St-Charles,

Nlle-Orléans Lue. 23 août 1867.

A M. W. A. Jordan.

Cher monsieur—Comme vous avez reçu une patente des Etats-Unis pour votre machine à clarifier le sucre, je me permets de vous écrire ces quelques lignes pour vous dire que votre patente n'est pas un empêtement sur la mienne. Si quelqu'un prétendait le contraire, je le défendrais de mon mieux, et je me ferais un plaisir de vous le prouver.

Votre machine est très bonne, et je vous souhaite beaucoup de succès.

Votre très dévoué

R. A. STEWART.

Paroisse St-Bernard, Lne.

Habitation Story, à 9 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, le 20 août 1867.

A M. W. A. Jordan.

Cher monsieur—Je me suis servi pour mes récoltes de 1865-6 de la machine faite et montée par vous pour la sucrerie de canne par ses vapeurs de sucre. La couleur et la force du sucre ont surtout été plus belles que jamais. Pour le toujours cette machine-ci, et je la recommande de la plus haute manière à tous ceux qui désirent faire du sucre de première qualité.

Votre très dévoué

HENRY C. STORY

Cette machine-ci livre à la Nouvelle-Orléans et coûte cher. Les personnes qui l'ont demandée seront servies suivant l'inscription. On peut examiner la machine chez MM. Hart & Co., 61 Rue de Carondelet, entre Poydras et Natchez, No 9 de la rue Perdido, Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à la soussignée, qui a le droit exclusif de la vente dans cette ville et dans toutes les autres parties de la Louisiane.

H. sept—1m ELLIOT & McKEEVER.

Produits de l'île de Cube.

Plusieurs chargements de mélasse Muscovade, en boucauts, tierçons et barils.

1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune Pain Moscovade.

Pour cause de

Sucres GELÉE et PATE de goyave,

Sucres de J. de chaux,

Sucres de J. de citron,

Sucres CACAO.

Et des CHAISES des meilleures marques.

Ainsi que—

25 b boucts GHARBON pulvérisé, 1re qualité.

La marque A. T. TROUARD. No 55 et 57, rue de la Drome à Bordeaux, entre Charlotte et Vieille-Lo de Bordeaux.

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE.

Vins, Brandy, Rhum, conservés, vieux.

12 & 14 Rue St-Louis. 12 & 14

15 juin—1an

Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE, touchant aux Antilles et les ports de l'Ouest Pacifique.

ELLE ORLEANS	1re Chmbre	Entrepont	Pass.
St-Thomas	$90 00 or	$45 00 or	$27 50 or
Havane	80 00	40 00	25 00
Porto Rico	100 00	50 00	30 00
Haytí	100 00	50 00	30 00
Santiago de Cuba	145 00	72 50	45 00
Jamaïque	150 00	75 00	47 50
Guadeloupe	160 00	80 00	50 00
Martinique	160 00	80 00	50 00
Ste Lucie	165 00	82 50	52 50
St Vincent	150 00	75 00	47 50
La Grenade	150 00	75 00	47 50
Le Trinidad	160 00	80 00	50 00
Demerari	165 00	82 50	52 50
Surinam	170 00	85 00	53 50
Cayenne	170 00	85 00	53 50
La Guayra	165 00	82 50	52 50
Porto Cabello	170 00	85 00	53 50
Ste Marthe	165 00	82 50	52 50
Colon	160 00	80 00	50 00

	1re classe	Deuxième
Sanmaranne	214 85	166 75
Guaya.ell	228 15	181 25
Payta	276 02	248 31
Islandpeque	295 00	267 30
Manchmee	295 00	267 30
Cuema	298 76	271 90
Honolo	304 76	271 90
San Jose	300 00	267 30
Pouneta	300 00	267 30
Callao	318 70	286 35
Pundo Mora	303 13	266 45
Pisco	352 90	305 13
Chinaca	353 90	305 13
Chala	326 13	286 45
Islay	373 81	347 74
Ilo	356 00	337 70
Arica	334 56	307 20
Pisagua	309 10	271 81
Mejillone	302 18	271 81
Quilque	311 81	276 30
Tocopilla	296 84	260 90
Cobija	290 84	260 90
Chanaral	290 84	260 90
Caldera	285 13	260 84
Carizal Bajo	282 13	260 84
Huasco	282 84	265 30
Coquimbo	282 84	265 30
Valparaiso	281 79	264 62
San Francisco	288 97	281 50
La Ciotat (Marseille)	194 97	194 97
Punta Arenas	307 00	190 00
Kaldjo (Corfou)	203 50	135 70
La Goleta	236 50	211 56
La Libertad	343 75	163 75
Ancyalla	343 00	222 00
San Juan	346 20	227 50

Passage dans une cabine (or pour) avant et arrière 20 pour arriver de la Nlle-Orléans Saint Nazaire 25 or pour Marseille.

Passage dans une cabine 10 pour avant.....

Passage d'entrepont.....

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures de 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 7 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront demi place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par la législation des pays d'embarquement.

On délivre des billets d'aller et retour aux passagers de chambre pour tous les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix de la double traversée, et un voyage et demi pour le voyage de retour dans l'espace de six mois, pourvu que le retour ait lieu par le premier embarquement; ces billets ne pourront être pris que pour les premières places d'entrepont. Prix fixé de 200 balles de coton, s'adresser à

WM R BUDDENDORFF,

No 6 Carondelet, No 35.

Tarpt

Grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans des Opelousas et de l'Ouest, et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Frei pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et le bayou du Bayou Teche, il sera fait une réduction de 50 pour cent sur le tarif de fret (Uniquement freight) de cette ligne, tel qu'il a été adopté le 1er juillet 1867. Le tarif réduit ne sera jamais moindre que 50 cents par 100 livres.

L. LEVI & NAVRA,

Président de la Compagnie du chemin de fer.

T. TUPPER,

Président de la Compagnie de transport des Attakapas

10 juillet

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

Le LAFOURCHE,

Capitaine W. B. Gresham—L. Bayhi, commis.

Tous les MERCREDIS à 10 heures du matin,

Et SAMEDIS, à 9 heures du soir,

Le NINA HEMMES,

Capitaine Geo. Trosier—A. D. Dupuy, Commis.

Tous les LUNDIS à 5 heures du soir,

Et VENDREDIS, à 9 heures du matin

et va jusqu'au Bayou Sara les SAMEDIS.

Le WILD WAGONER, est en réparations

A. C. ODDIN, Président

9 sept—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,

Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

partira ainsi qu'il est dit ci dessus.

Joure de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

GEN JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M White,

partira ainsi qu'il est dit ci dessus pour Cairo, Memphis, Grand Gulf, Prince-ton, Ashton Shipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P S Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service entre Vicksburg, Jackson, Meridian, Demopolis, Mobile, Selma, Montgomery, Columbus, Macon, Augusta, Charleston, Savannah, Wilmington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

Deux convois express partent de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, sur le tarif du fret (Uniquement freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867. Les taux seront invariablement les plus réduits.

A. R. KEENE,

Président de la Compagnie de transport des Attakapas

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

Le LAFOURCHE,

Capitaine W. B. Gresham—L. Bayhi, commis.

Tous les MERCREDIS à 10 heures du matin,

Et SAMEDIS, à 9 heures du soir,

Le NINA HEMMES,

Capitaine Geo. Trosier—A. D. Dupuy, Commis.

Tous les LUNDIS à 5 heures du soir,

Et VENDREDIS, à 9 heures du matin

et va jusqu'au Bayou Sara les SAMEDIS.

Le WILD WAGONER, est en réparations

A. C. ODDIN, Président

9 sept—1m

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de la Mobile, le MARDI, à 4 heures de l'après-midi, arrivant à Bladon Springs le MERCREDI à 10 heures du matin—Le bateau à vapeur CLARA—H. B. Johnston, capitaine. Retour : Il part de Bladon Springs, le SAMEDI, à 3 heures du matin, arrive à Mobile le DIMANCHE, à 6 heures du matin. Les passagers partant de la Nlle-Orléans, par le bateau de la malle LUNDI, arriveront à la Mobile à temps pour prendre le DILIGENCE MARDI, à 4 heures de l'après-midi. Il y aura à William's Landing, des voitures attendant l'arrivée du bateau. Les personnes désirant se procurer des cabines, s'pouvrent, en s'adressant aux agents

SINNOTT & ADAMS.

9 sept—1m 25 Commercial-Place.

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de Mobile, tous les SAMEDIS à 4 heures de l'après-midi, arrivant à Bladon Springs le DIMANCHE, à midi—Le bateau à vapeur PRAIRIE STATE, capitaine Frank Hall—Retour : Il part de Bladon Springs, le LUNDI matin, à 9 heures du matin, arrivant à Mobile le MARDI, à 9 heures du matin. Il arrive à Mobile le VENDREDI matin, à temps pour prendre le DILIGENCE partant de la Nlle-Orléans, par le bateau de la malle du vendredi, arrivant à Mobile le SAMEDI, à 4 heures. Le bateau à vapeur "Midway Landing" tous les dimanches et mercredis, à son arrivée du bateau.

31 juillet—2 m

Commercial Place, No 35.

VILLES DE BAINS.

LE STEAMER "CREOLE",

Pour la Baie St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

PRIX RÉDUITS.—NOUVEL ARRANGEMENT

Ce steamer, construit spécialement pour la navigation peu profonde, tres fin marcheur, commandant Charles Walker, reprendra son service régulier, comme suit :

Les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 6 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Retour :

Le Créole part d'Ocean Springs les Mercredis soir et Lundis, à midi, touche à Biloxi, Mississippi City, Pass Christian, et part d'Ocean Springs pour Pascagoula tous les Dimanches à 6 heures A. M.—Retour de Pascagoula tous les Dimanches et Mercredis.

Les arrêts sera régulier, à moins de nouvels temps ou de basses eaux.

N. B.—Les bagages seront expédiés pour les marchandises de chambre pour tous les ouvrages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix plein double traversée, et un voyage et demi pour le voyage de retour dans l'espace de six mois, pourvu que le retour ait lieu par le premier embarquement; ces billets ne pourront être pris que pour les premières places d'entrepont. Prix fixé de 200 balles de coton, s'adresser à

WM R BUDDENDORFF,

No 6 Carondelet, No 35.

Tarpt

Grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans des Opelousas et de l'Ouest, et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Frei pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et le bayou du Bayou Teche, il sera fait une réduction de 50 pour cent sur le tarif de fret (Uniquement freight) de cette ligne, tel qu'il a été adopté le 1er juillet 1867. Le taux régulier ne sera jamais moindre que 50 cents par 100 livres.

L. LEVI & NAVRA,

Président de la Compagnie du chemin de fer.

T. TUPPER,

Président de la Compagnie de transport des Attakapas

10 juillet

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

Le LAFOURCHE,

Capitaine W. B. Gresham—L. Bayhi, commis.

Tous les MERCREDIS à 10 heures du matin,

Et SAMEDIS, à 9 heures du soir,

Le NINA HEMMES,

Capitaine Geo. Trosier—A. D. Dupuy, Commis.

Tous les LUNDIS à 5 heures du soir,

Et VENDREDIS, à 9 heures du matin

et va jusqu'au Bayou Sara les SAMEDIS.

Le WILD WAGONER, est en réparations

A. C. ODDIN, Président

9 sept—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,

Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

partira ainsi qu'il est dit ci dessus.

Joure de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

GEN JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M White,

partira ainsi qu'il est dit ci dessus pour Cairo, Memphis, Grand Gulf, Princeton, Ashton Shipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Delta, Prov. Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P S Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service entre Vicksburg, Jackson, Meridian, Demopolis, Mobile, Selma, Montgomery, Columbus, Macon, Augusta, Charleston, Savannah, Wilmington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

Deux convois express partent de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, sur le tarif du fret (Uniquement freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867. Les taux seront invariablement les plus réduits.

A. R. KEENE,

Président de la Compagnie de transport des Attakapas

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ET RENFERMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Arrangement d'hiver.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington

Le steamer

LAURA,

Capitaine

sortira, du marchant, à heure précise et portant la malle des Etats-Unis, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, (si le temps le permet) tous les jours, dès le 1er octobre, à l'arrivée du convoi de 9 heures et demie du matin; il partira de Mandeville à 2 heures, à temps pour le convoi de 10 heures et demie. Le SAMEDI, le Laura partira après l'arrivée du convoi de 3 heures P. M.

Le Laura fera les excursions hostiennent jusqu'à nouvel ordre et le bateau sera de retour le LUNDI à temps pour le convoi de 9 heures et demie A. M.

Les propriétaires du bateau ne seront pas responsables des accidents survenus.

Le fret devra être payé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain

L. J. FREGERIO &c.

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de Mobile, tous les SAMEDIS à 4 heures de l'après-midi, arrivant à Bladon Springs le DIMANCHE, à midi—Le bateau à vapeur PRAIRIE STATE, capitaine Frank Hall—Retour : Il part de Bladon Springs, le SAMEDI, à 9 heures du matin, arrivant à Mobile le VENDREDI matin, à temps pour prendre le DILIGENCE partant de la Nlle-Orléans, par le bateau de la malle du vendredi, arrivant à Mobile le SAMEDI, à 4 heures. Le bateau à vapeur "Midway Landing" tous les dimanches et mercredis, à son arrivée du bateau.

31 juillet—2 m

Commercial Place, No 35.

VILLES DE BAINS.

LE STEAMER "CREOLE",

Pour la Baie St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

PRIX RÉDUITS.—NOUVEL ARRANGEMENT

Ce steamer, construit spécialement pour la navigation peu profonde, tres fin marcheur, commandant Charles Walker, reprendra son service régulier, comme suit :

Les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.